DPEF 2021

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

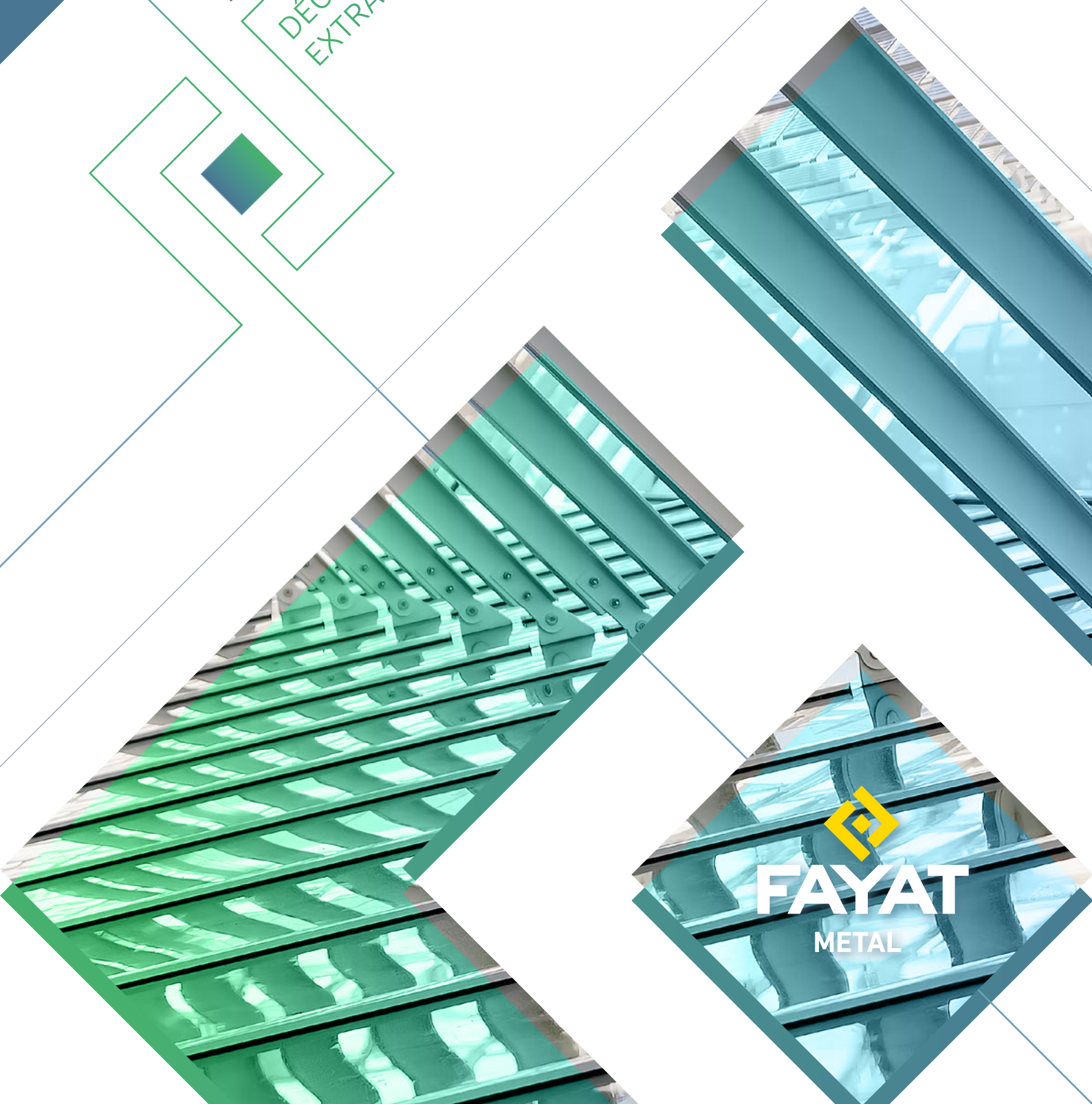

FAYAT METAL

ÉDITORIAL

Hervé PERRIN
Président de la Division
FAYAT METAL

“En soulevant de nouveaux défis économiques et sociaux inédits (confinement des populations, dépendance commerciale, relocalisation des chaînes de production…), la pandémie du Covid nous a permis de tester la solidité de notre démarche de responsabilité sociétale et notre capacité à faire face à des situations de crise. Elle a également été un moteur d’amélioration, en nous invitant tout au long de l’année à réviser nos priorités et à renforcer nos engagements et actions vis-à-vis de parties-prenantes fragilisées, au rang desquelles figuraient prioritairement nos collaborateurs.

La responsabilité sociétale au cœur de la stratégie d’entreprise

La division FAYAT METAL porte en effet la responsabilité sociétale au cœur de la stratégie d’entreprise, au travers de laquelle elle recherche l’équilibre entre efficacité économique, progrès social et respect de l’environnement.

Notre politique s’articule autour de 3 axes majeurs :

- ***Le capital humain,*** *en garantissant de bonnes conditions de travail, et en s’assurant du bien-être et de l’épanouissement de nos collaborateurs. La mise en place d’un parcours d’intégration structuré et d’un plan de formation ambitieux sont parmi nos priorités.*
- ***La maîtrise des risques,*** *avec un fort niveau d’exigence dans nos relations économiques dans le respect des valeurs éthiques et en développant une politique d’achats responsables.*
- ***L’innovation et l’engagement,*** *en maîtrisant et en cherchant à réduire l’impact environnemental de nos activités, et en devenant un acteur reconnu de la construction durable (modularité, réemploi, pérennité).*

Notre engagement en tant qu’actionnaire fondateur au sein de Valobat, principal éco-organisme destiné à améliorer la gestion des déchets du bâtiment et notre forte implication dans la mise en place de ses instances en sont une preuve concrète.
Par ailleurs, « Les grands principes du Global Compact », que nous soutenons, nous ont permis de piloter au plus près nos impacts environnementaux et sociaux, notamment pour ce qui concerne :

- *Les droits de l’Homme*
- *Les normes internationales du travail*
- *L’environnement*
- *Lutte contre la corruption / éthique des affaires*

Toutes nos actions font l’objet d’un suivi régulier, sous le contrôle du comité exécutif de FAYAT METAL totalement investi dans cette démarche essentielle à notre réussite collective.

C’est tous ensemble que nous sommes satisfaits et soulagés d’avoir transformé un épisode critique en un moment de consolidation de nos principes et valeurs, nous permettant ainsi de faire face avec sérénité aux enjeux cruciaux que sont les transitions écologique (climat, biodiversité), numérique et sociale.”

Hervé PERRIN
Président de la Division FAYAT METAL

FAYAT METAL

Présentation de FAYAT METAL 4

Contexte économique et sociétal 2020-2021 10

Stratégie de développement durable 16

Modalités de déploiement de la politique de développement durable 24

Résultats 32

Annexe : indicateurs 38

FAYAT METAL

PRÉSENTATION DE FAYAT METAL

FAYAT METAL

Créé en 1957 par Clément FAYAT, le groupe FAYAT est présent dans **120 pays** et emploie près de **22 150 collaborateurs.** Il apporte à ses clients **des solutions techniques performantes dans 7 métiers** : travaux publics, bâtiment, fondations, énergie, métal, matériel routier et chaudronnerie.

Sa division FAYAT METAL s'inscrit dans la démarche entrepreneuriale du Groupe dont les valeurs sont **l'audace, l'autonomie et l'engagement.**

Sa mission est de développer, produire et mettre en œuvre des solutions et expertises techniques performantes, multi-matériaux dans les domaines de la construction métallique et du levage-manutention.
Les entreprises de FAYAT METAL regroupées en trois pôles métiers proposent une offre diversifiée et complémentaire de compétences et de moyens leur permettant d'intervenir sur tous types de réalisations pour les secteurs d'activité les plus exigeants.

Ses équipes se mobilisent au service de leurs clients de la conception à la fabrication et de l'installation à l'entretien de leurs projets :

- Constructions métalliques
- Constructions et enveloppes architecturales
- Passerelles mobilité douce
- Ouvrages d'art mobiles
- Solutions d'équipement de levage et de manutention

CHIFFRES-CLÉS

1 200 effectifs dont 400 ingénieurs cadres et 250 collborateurs en bureau d'études[1]	12 entreprises 11 usines réparties sous 3 pôles	CA 284 276 000 € en 2021

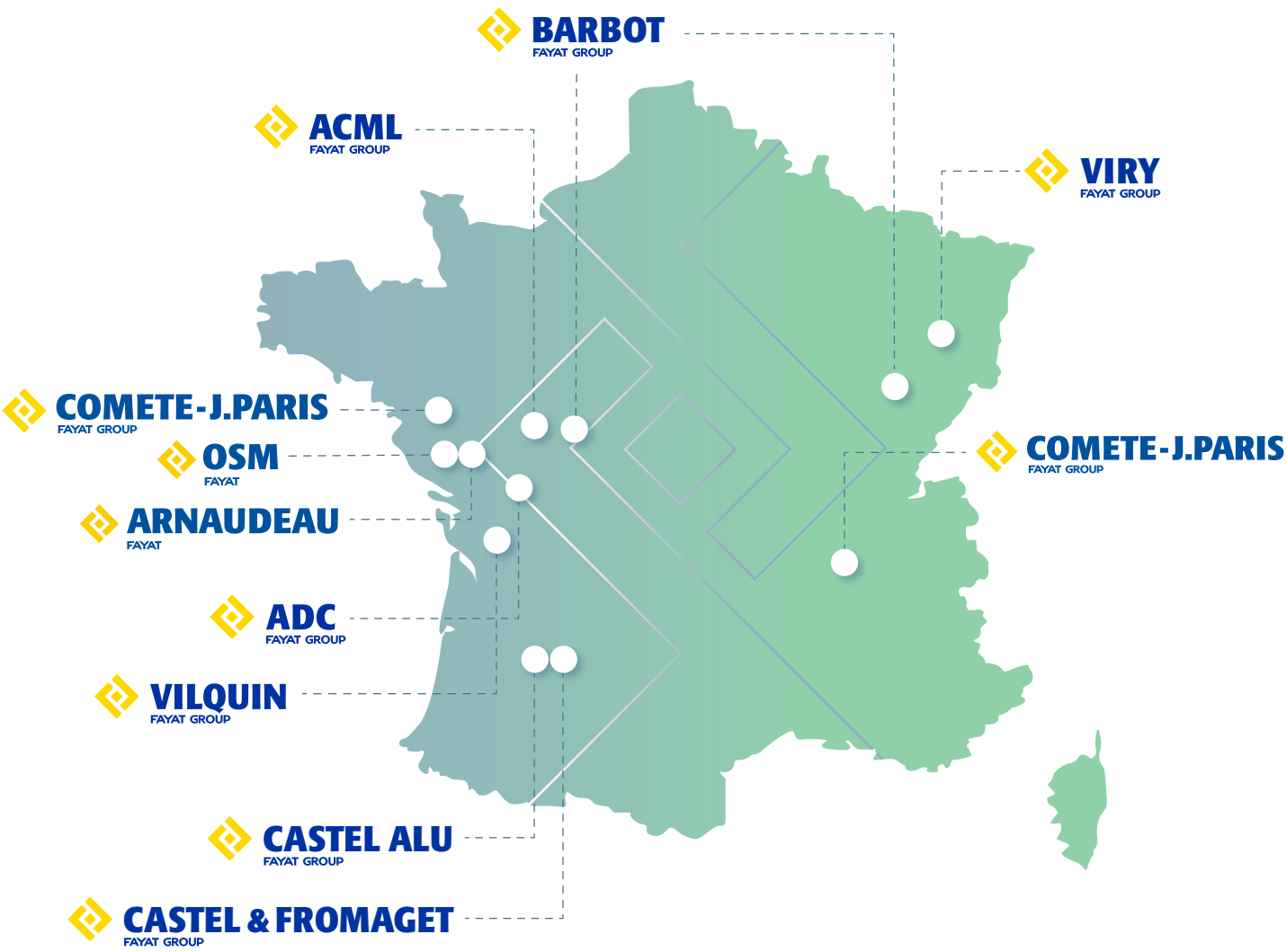

[1] *Conception, calcul, dessin.*

ACTIVITÉS

Les activités de FAYAT METAL se répartissent en 3 Pôles :

Pôle Construction Architecturale

ACML (49)
Castel Alu (32)
Viry (88)

Pôle Fayat Lifting Solutions

ADC (79)
Comete-J.Paris (38,44)
Fayat Lifting (UK)

Pôle Construction Métallique

Arnaudeau (85)
Barbot (37,21)
Castel & Fromaget (32)
Fayat Métal Grands Projets (37)
OSM (85)
Vilquin (16)

Transfert de la grue 10B sur la base navale de Toulon en vue de son installation

PÔLE CONSTRUCTION ARCHITECTURALE

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS :

- Façades aluminium en bloc ou en murs rideaux
- Verrières, atriums et façades à ossatures
- Structures et enveloppes complexes
- Auvents
- Passerelles et franchissements

Normes, accréditations et labels du pôle :

- ISO 9001
- QUALIBAT :
  2414 - Charpente technicité exceptionnelle
  2513 - Passerelles technicité supérieure
  3723 - Façades rideaux métalliques technicité supérieure
  CSTB : Pass VEC 346 pour le collage structurel des vitrages
- Accréditation au marquage CE suivant EN 1090-1&2 classe EXC4, tous types de construction et d'acier (nuances jusque S460, aciers inoxydables y compris les duplex)
- Label Blue Métal Plus du CTICM (construction métallique efficace et durable)
- SNCF : fabrication de passerelles piétonnes

Passerelle François Coty - Puteaux

Surélévation Agence AIA - Nantes

Piscine communautaire - Chateaulin

PÔLE FAYAT LIFTING SOLUTIONS

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS :

- Ponts roulants et équipements de manutention standards
- Équipements de levage spéciaux
- Ouvrages spéciaux de manutention
- Ouvrages mobiles
- Conseil, maintenance et rénovation

Normes, accréditations et labels du pôle :

- ISO 9001
- QUALIBAT :
  2493 - Ossature Ponts Roulants Appareils de Levage Technicité Supérieure
  2533 - Ponts & Passerelles Mobiles
- Marquage CE EN 1090-2 EXC4
- CEFRI - Radioprotection
- EDF UTO - Charpente et Machines tournantes

Pont roulant à benne

Pont de recouvrance

Pont roulant 300t – centrale nucléaire HPC

PÔLE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS :

- Bâtiments et structures métalliques (TCE)
- Équipements publics et fonctionnels
- Parkings
- Diagnostic structurel et désamiantage
- Rénovation, réhabilitation, extension et réhausse de bâtiment existant
- Portes spéciales

Normes, accréditations et labels du pôle :

- ISO 9001
- QUALIBAT :
  2414 – Technicité exceptionnelle en construction métallique ;
  3183 – Couverture | 3211, Etanchéité | 3811, Bardage ;
  4413 – Métallerie ;
  4421 – Structures métalliques ;
  1552 – Traitement de l'amiante ;
- Marquage CE suivant EN 1090-2 classe EXC 4 (technicité supérieure)
- Label Blue Metal Plus (construction métallique efficace et durable)
- FNTP : Groupe 1 -12 – 121 – Ouvrages Métalliques Haute Technicité

Canopée des Halles – Paris

Pavillon Habib Bourguiba – Paris

Hôtel Packar – Cuba

FAYAT METAL

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL 2020-2021

FAITS MARQUANTS SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Malgré une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, avec plus de 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de 10,8 % ont été réalisés à l'export, le marché de la construction métallique se porte bien, affichant une progression de + 6,5 % par rapport à l'année précédente à la fin août 2021[2] .

Le Syndicat Français de la Construction Métallique[3] (SFCM) attend ainsi une progression de la production de l'ordre de + 8 % en 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 780 000 tonnes estimées, ce qui positionnerait le marché à son niveau d'avant crise (+ 2 % par rapport à 2019).

Cette performance est accompagnée d'une consolidation du taux de capacité de production, qui avoisine 80 %, taux à partir duquel les constructeurs métalliques investissent dans leur outil de travail et construisent de nouveaux bâtiments, reflétant ainsi une bonne tenue des carnets de commandes.

TAUX DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

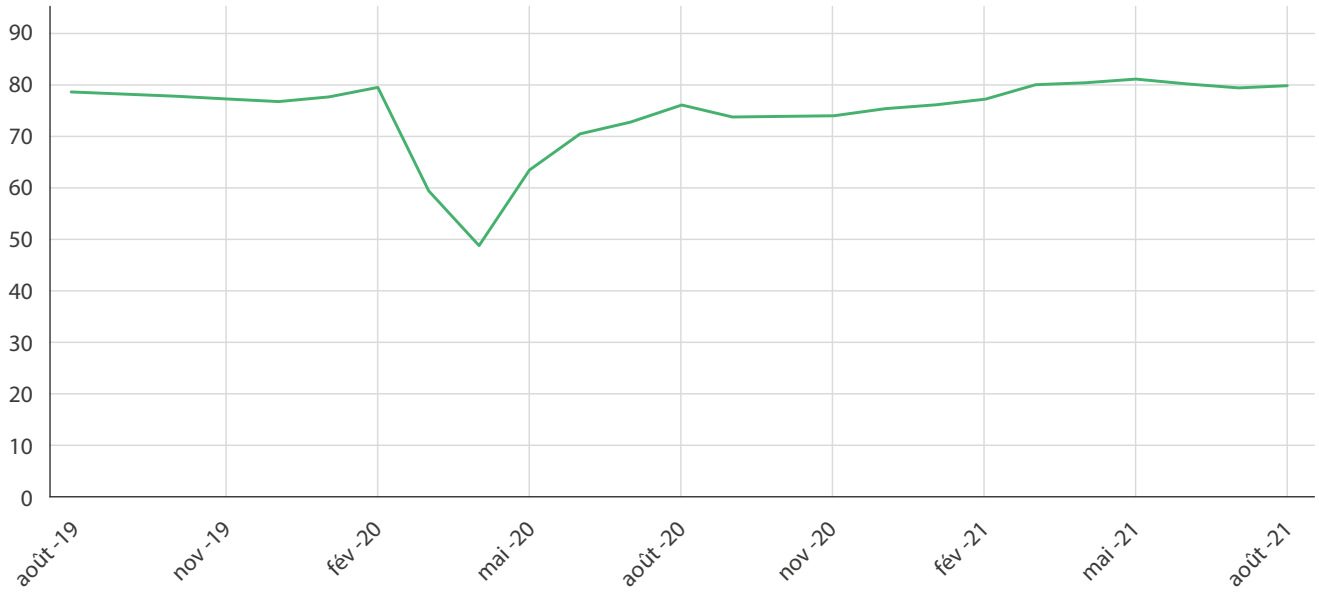

C'est par la croissance des commandes issues du secteur privé que l'activité est soutenue, notamment pour la réalisation de bâtiments industriels agro-alimentaires, commerciaux, logistiques et de distribution.
La demande pour les entrepôts logistiques en particulier est très importante du fait de l'évolution du e-commerce. Au total, les constructeurs métalliques réalisent plus de 61 % du tonnage du marché de la construction de bâtiments industriels.
Avec plus de 15 000 commandes en août 2021, contre 10 000 en août 2019, la fin de l'année 2021 et l'année 2022 peuvent être envisagées avec une certaine sérénité.

[2] *Source : https://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/l-activite-de-la-construction-metallique-croit-de-6-5-38858*
[3] *https://www.constructionmetallique.fr/*

TONNAGE DES COMMANDES REÇUES DE AOÛT 2019 À AOÛT 2021

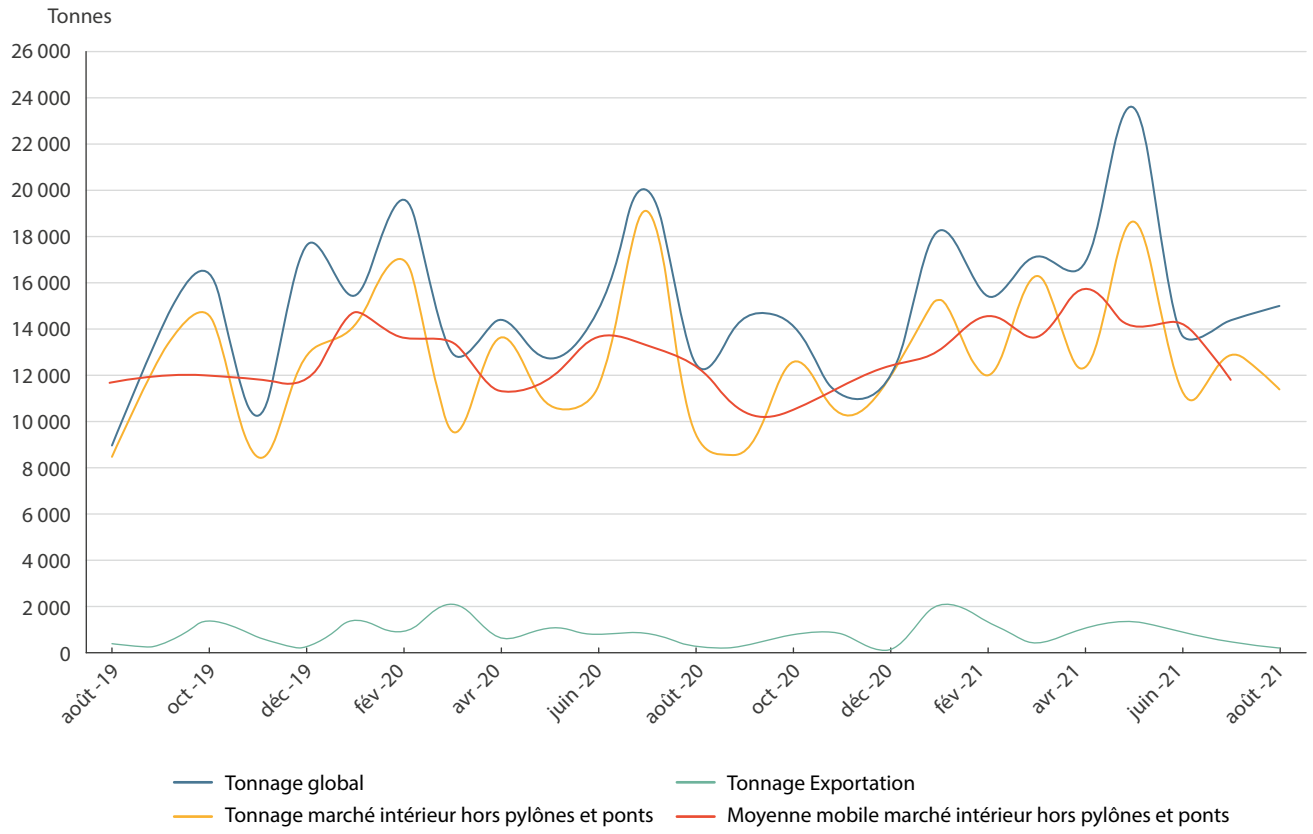

Bien qu'elle soit plus faible, la commande publique des constructions métalliques soutient la tendance sectorielle, notamment avec le développement futur des lignes 16 et 17 du Grand Paris, les installations des Jeux Olympiques Paris 2024, ou encore les nombreuses gares réalisées en construction métallique, telle la gare de Rennes, achevée en 2019.

FACTEURS DE SUCCÈS ET FREINS SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Si le marché de la construction métallique dispose d'un certain soutien au niveau de la demande lui donnant de la visibilité sur une ou deux années à venir, il est également caractérisé par des potentiels « ralentisseurs », qui doivent être surveillés de façon attentive.

FREINS DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Le frein le plus important est probablement celui du prix des matières premières, les récentes augmentations du prix de l'acier ayant tendance, malgré des volumes d'activité croissants, à comprimer les marges des entreprises de la construction métallique, qui pour la plupart sont des PME et des ETI à structures familiales.

La rupture de l'approvisionnement de composants a également été une entrave spécifique de l'exercice écoulé (cf. la crise sanitaire).

D'autres freins, parmi lesquels les difficultés de recrutement (voir schéma ci-joint) sont de nature à modérer les perspectives de prolongement de la bonne santé économique du secteur.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE

+6,5 %
de progression du marché en 2021 (3,8 MM€)

+8 %
de croissance de la production (780 000 tonnes)

Visibilité à 6 mois sur les commandes

UN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

750
entreprises (majoritairement des PME et ETI familiales)

Fort ancrage territorial

DES FACTEURS DE CROISSANCE

Mesure fiscale de sur-amortissement (amortissement de 140 % du prix de revient d'un équipement industriel numérique)

Augmentation de la commande publique (Jeux Olympiques 2024 et Grand Paris)

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS

- Le Code des marchés publics privilégie l'allotissement plutôt que le marché en entreprise générale
- Mais les marchés sont essentiellement attribués à l'entreprise générale avec une sous-traitance aux entreprises étrangères

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

- Manque de 15 000 personnes pour combler les besoins effectifs
- Concerne tous les personnels (en bureau, ateliers, chantiers)

CONCURRENCE INTERNATIONALE

- Essentiellement sur les grands marchés
- Exportations d'environ 11 % de l'activité

CULTURE DES ARCHITECTES

- Peu adeptes de la "culture métal"
- Privilégient les autres matériaux de construction

PRIX CROISSANT DES MATIÈRES PREMIÈRES

- Flambée du prix de l'acier (produits longs)

PRIX DE MARCHÉ BAS

ENJEUX SOCIÉTAUX DU SECTEUR

Sur le plan sociétal, le secteur métallique doit faire face à trois grands enjeux, qui tous impactent directement le niveau de l'activité économique.

La pénurie de main-d'œuvre croissante devient pénalisante. Souffrant d'une image dégradée qui n'attire pas les jeunes, le secteur de la construction métallique doit se donner les moyens d'intensifier ses actions dans les domaines de la pédagogie (intervention dans les collèges et les lycées…) et de la formation des futurs ingénieurs et techniciens supérieurs et opérateurs, notamment autour des nouvelles technologies (numérisation, robotisation…). L'Association pour le développement des formations de la construction métallique (APK) tient un rôle majeur par rapport à cet enjeu.

FORMATION ET RECRUTEMENT

- **15 000 recrutements** nécessaires d'ici 2024 (en France)
- **Actions de formation** sur les différents profils métiers (bureaux, ateliers, chantiers)
- Mobilisation des conseils régionaux, AFPA, CFA, GRETA, lycées (…) pour **démultiplier les classes de formation aux métiers de la construction métallique** (BTS AMCR, Semaine Nationale des journées portes ouvertes de la construction métallique)

L'enjeu environnemental, qui a longtemps été appréhendé comme un risque pour le secteur de la construction métallique, doit être transformé en opportunité économique. Dans un contexte règlementaire pressant (voir infra), la forte demande exprimée envers l'éco-conception des produits et l'économie circulaire (recyclage, analyse du cycle de vie) milite pour une recrudescence des actions en faveur de l'amélioration de la performance environnementale des produits et de l'appareil de production.

CONSTRUCTION RESPONSABLE

- **Recensement des performances environnementales** des produits de constructions en acier (fiches FDES de la base INIES)
- **Valorisation du caractère durable** des constructions en acier {antisismique, imputrescible, insensible aux parasites)
- **Avantages par rapport aux autres matériaux de construction** (nuisances environnementales et sonores inférieures, délais de chantiers inférieurs de 30 à 70 %)
- **Valorisation du recyclage de l'acier** :
  - Déconstruction facile, sûre et propre (séparation des matériaux et recyclage sans mise en décharge)
  - Recyclable indéfiniment sans altération de ses qualités

La construction métallique apparaît comme apporteuse de solutions à la progression mondiale massive de la densité urbaine, en permettant de rénover durablement les constructions anciennes, mais également de fournir des solutions techniques adaptées.

DENSITÉ URBAINE / RÉHABILITATION

- Valorisation de la filière métallique (construction) en tant qu'apporteuse de solutions pour **réduire la densité urbaine :**
  - Constructions en milieu contraint (grandes portées, légèreté)
  - Reprises de charge
  - Renforcement et transformation des structures existantes et de leurs fondations
- Valoriser la filière métallique pour **rénover et réhabiliter les constructions anciennes**

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

L'un des défis que doit surmonter le secteur de la construction métallique est celui de la pression règlementaire, en particulier pour ce qui concerne les aspects environnementaux. En effet, FAYAT METAL est soumis à de nombreux textes, dont il faut pouvoir anticiper la portée et les évolutions, et qu'il est nécessaire d'exploiter pour en faire des leviers de développement. FAYAT METAL est assujetti directement ou indirectement à différentes directives et normes métiers (via ses clients, fournisseurs, sous-traitants), parmi lesquelles :

Directives CE et normes :

- Directives machines CE (2006/42 CE)
- Directive CEM comptabilité électromagnétique 2014/30/UE
- Directive exposition champs électromagnétiques 2013/33/U
- NF EN 1090-2 : 2018 (normes du métier de construction métallique)
- Norme AEV (fenêtres)
- NF EN 60204, NF ISO 12100, NF EN ISO 13857… (sécurité des machines)
- Régime ICPE (Installations classées pour la Protection de l'Environnement) : autorisation, enregistrement, déclaration.

Textes RSE fondamentaux :

- Directive européenne sur le reporting extra-financier (communication RSE)
- Loi sur le devoir de vigilance (relations fournisseurs)
- Loi sur l'économie circulaire (gestion des déchets).

Autres textes règlementaires en lien avec la RSE :

- Loi sur la TECV (transition écologique)
- Loi Sapin 2 (lutte contre la corruption)
- Loi RGPD (protection des données).

DEUX DÉFIS RÈGLEMENTAIRES MAJEURS ATTENDENT FAYAT METAL POUR LES ANNÉES À VENIR

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE RE2020

Cette nouvelle règlementation vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'acte de construction.

REP BÂTIMENT

L'objectif de la « REP Bâtiment » est de favoriser le recyclage, le réemploi et de diminuer fortement les dépôts sauvages de déchets de démolition du bâtiment. Le secteur de l'acier présente un taux de recyclage de plus de 90 % (source : SFCM)[4][5].

Pour répondre à ces enjeux règlementaires, FAYAT METAL a fait le choix d'être actif, notamment en participant à la création de **Valobat** (voir plus loin), éco-organisme dont l'objectif est de valoriser les atouts environnementaux de l'acier dans la construction.

LA RÉPONSE DE FAYAT METAL AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX

En 2020, le **Projet RSE** a permis à FAYAT METAL de confronter ses actions à celles de ses pairs (analyse du marché de la construction métallique et des pratiques en matière de la responsabilité sociétale) et d'identifier les axes d'évolution de tout son dispositif de responsabilité sociétale, la conduisant ainsi à refondre la totalité de ses politiques et pratiques en la matière[6].
Aussi, en intégrant les enjeux environnementaux dans son propre modèle d'affaires, FAYAT METAL s'est mise en situation de faire face aux grands défis à venir de la Construction Métallique.

[4] *La filière de recyclage de l'acier est l'une des plus organisée au monde : dès 1856, la mise au point du convertisseur Martin-Siemens permet un recyclage de l'acier à l'infini, diminuant ainsi le recours au minerai de fer, et protégeant les réserves de ressources naturelles.*
[5] *D'après la Word Steel, l'acier serait recyclable à 85 % lors d'une déconstruction ou destruction de bâtiment industriel (contre 20 % pour le béton et 13 % pour le bois).*
[6] *La politique de développement durable de FAYAT METAL est disponible sur son site internet (www.metal.fayat.com).*

FAYAT METAL

2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre démarche de responsabilité sociétale s'appuie sur notre « modèle d'affaires », « processus de création de valeurs » qui a été conçu dans l'esprit de pouvoir piloter les impacts économiques, sociaux et environnementaux de nos activités sur nos différentes parties-prenantes, internes et externes.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Notre engagement repose sur le soutien de principes fondamentaux en matière de Responsabilité Sociétale, au sein desquels les plus importants sont les suivants :

La Lutte contre le réchauffement climatique et le respect des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone française.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contribuer à atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique fixés dans l'accord de Paris de 2015[7] , et plus particulièrement ceux-ci :

- « Contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques » (article 2).
- « Renforcer les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire » (article 2).
- « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques » (article 2).
- « Opérer des réductions rapidement par la suite conformément aux meilleures données scientifiques disponibles de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle, sur la base de l'équité, et dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté » (article 4).

Cet engagement se traduit notamment par :

- Notre soutien de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), et le respect de la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de neutralité carbone (à horizon 2050) qui y sont fixés, dans l'objectif de favoriser la « transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable[8] ».
- Le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail et de l'environnement, et la lutte contre la corruption, tels que figurant dans les grandes Conventions internationales (OCDE, OIT, ONU).

Nous affirmons notre engagement de faciliter, promouvoir et participer au respect des lignes directrices fixées par l'OIT, l'ONU et l'OCDE[9] en matière de droits de l'Homme, de normes internationales du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il s'agit de favoriser le développement d'entreprises citoyennes, socialement et écologiquement responsables.

[7] Adopté en décembre 2015, l'accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2 °C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5 °C », et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXI ème siècle (https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement).

[8] La stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), introduite par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), constitue la Feuille de Route de la France pour la lutte contre le changement climatique (https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc). Inscrite dans la « loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat », elle met en œuvre l'ambition du Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en établissant une trajectoire de réduction de gaz à effet de serre pour la France et ses acteurs économiques. Dans sa nouvelle version adoptée par le « Décret n° 2020-457 du 21 avril 2020 relatif aux budgets carbone nationaux et à la stratégie nationale bas-carbone » (https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/4/21/TRER2008021D/jo/texte), des budgets carbone sont fixés pour les périodes 2019-2923, 2024-2028 et 2029-2033. Les « budget carbone » sont des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas dépasser au niveau national sur des périodes de cinq ans, exprimés en millions de tonnes de CO_2 équivalent. Les objectifs sont cohérents avec les engagements nationaux de l'Accord de Paris, dont celui de réduire d'au moins 40 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 1990.

[9] « Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationale et la politique sociale » (2017) (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf), « Principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme » (2011) (https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf) et « Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » (2011) (https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/2011102-fr.pdf).

En tant qu'acteur engagé du secteur de l'investissement, nous sommes conscients de la transformation en cours pour rendre le modèle économique mondial compatible avec le développement durable, et nous nous engageons à ce titre à mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect des 10 Principes du Pacte Mondial de l'ONU[10], qui synthétisent ceux de l'OIT, de l'ONU et de l'OCDE.

Notre engagement est conforme au « Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU » et des « Objectifs de Développement Durable » (ODD) arrêtés à cette occasion. Ce programme vise à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques de manière inclusive[11].

NOS PROCESSUS DE CRÉATION DE VALEUR ET MODÈLE D'AFFAIRES

Notre stratégie de développement durable a été conçue dans l'objectif de créer de la valeur à long terme, au travers de l'exploitation des leviers économiques, sociaux et environnementaux nous impactant et impactant nos parties-prenantes, consistant ainsi à faire de notre « modèle d'affaires » un dispositif générateur de performances économique, sociale et environnementale bénéfiques pour nous et tout notre environnement.

Techniquement, notre stratégie de développement durable a été créée en s'appuyant sur une démarche de « Reporting Intégré »[12]. Cette approche permet d'appréhender la manière dont la stratégie, la gouvernance, la performance et les perspectives de l'organisation conduisent, compte tenu de son écosystème, à créer de la valeur à court, moyen et long terme, bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes.

L'élément central du « Reporting Intégré » est le « modèle d'affaires », qui synthétise l'origine de la création de valeur dans l'écosystème de l'entreprise, et son partage avec les différentes parties-prenantes (ce partage prenant la forme d'« impacts ESG »[13]). Les composants de notre « modèle d'affaires » sont exposés dans notre « Politique de développement durable »[14] :

- Matrice des enjeux sectoriels (activités de gestion d'actifs)
- Cartographie des parties-prenantes
- Matrice de matérialité
- Capitaux entrants
- Chaîne de production et leviers d'opportunités et de risques.

[10] Le Pacte mondial est une initiative lancée par les Nations Unies en 2000 visant à inciter les entreprises à adopter un comportement socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir les principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement, et à la lutte contre la corruption (https://www.globalcompact-france.org/p-28-les-10-principes).

[11] Les Objectifs de développement durable (ODD) sont :
•5 objectifs mondiaux généraux résumés en « 5P » : peuple, prospérité, planète, paix, partenariats
•17 objectifs mondiaux spécifiques
•169 cibles
... que 193 États membres de l'ONU (Organisation des Nations Unies) se sont engagés en 2015 à atteindre au cours des prochaines années (2015-2030) : protection de la planète, construction d'un monde plus pacifique, possibilité pour chacun de vivre en sécurité et dans la dignité...
Ces objectifs mondiaux font partie du programme de développement post-2015 de l'ONU, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Le détail du référentiel des ODD figure dans l'annexe de la politique de Développement Durable de FAYAT METAL.

[12] Au sens de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans le cadre de nos activités économiques.

[13] La notion d' « impacts » fait référence aux conséquences des actions de l'entreprises sur ses parties-prenantes (clients, salariés, fournisseurs, société civile, etc.) ; ceux-ci peuvent être à caractère social ou environnemental ; ils peuvent être « directs » (ils touchent directement les parties-prenantes concernées) ou « indirects » (ils touchent d'autres parties-prenantes par effet de cascade.

[14] https://metal.fayat.com/fr/politique-rse

MACRO-MODÈLE D'AFFAIRES DE FAYAT METAL

Processus d'amélioration continue (effet des impacts sur les capitaux entrants)

CAPITAUX ENTRANTS

- Capital humain
- Capital intellectuel
- Capital financier
- Capital manufacturier
- Capital environnemental
- Capital social et sociétal

CRÉATION DE VALEURS

Capital humain

Maîtrise des risques

Innovation et engagement

IMPACTS

- Clients
- Salariés
- Fournisseurs
- Dirigeants
- Éco-système

Aussi, la maîtrise continue des impacts de nos activités constitue le point central de notre stratégie de développement durable.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

LES 3 AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE FAYAT METAL

CAPITAL HUMAIN

Faire du capital humain un levier du développement économique de FAYAT METAL

MAÎTRISE DES RISQUES

Assurer la continuité et la croissance de l'activité via la gestion des risques ESG

INNOVATION ET ENGAGEMENT

Consolider la position de FAYAT METAL comme un acteur innovant et engagé du secteur de la construction métallique

CAS CONCRETS

CAPITAL HUMAIN

La division FAYAT METAL s'est engagée dans une demarche de prévention, tous les collaborateurs sont concernés.

Sécurité, tous concernés

MAÎTRISE DES RISQUES

En diffusant son code de conduite et en demandant à ses partenaires de s'engager avec nous, FAYAT METAL veut prévenir la survenance de controverses RSE en maîtrisant la chaîne d'approvisionnement et la sous-traitance.

INNOVATION ET ENGAGEMENT

Le projet R&SID

Rénovation par la surélévation industrialisée

Porté par VIRY, UPFACTOR et le CTICM

Lauréat d'un appel à projet dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME.

L'objectif du projet R&SID est d'apporter à grande échelle une solution clé en main pour financer la rénovation des existants par la création de valeur sur le toit.

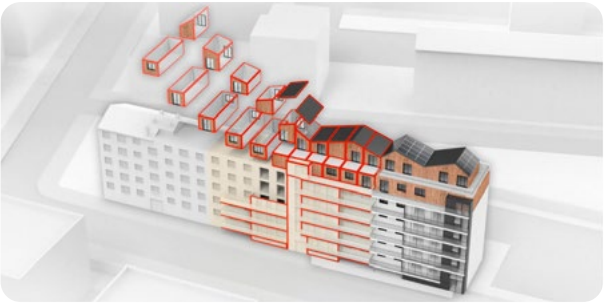

ADC CONNECT

Outil de supervision intégré aux ponts roulants dans une optique d'amélioration des niveaux de sécurité, disponibilité et coût (collecte, stockage et analyse des données d'utilisation de l'équipement).

ADC CONNECT®

MISE EN PLACE DES 3 AXES

AXES	LEVIERS	ACTIONS	INDICATEUR TYPE	ODD CONCERNÉS
	Miser sur la formation et le développement des compétences	◆ Développer un plan aide mobilité interne ambitieux avec, à son cœur, le déploiement d'une nouvelle bourse à l'emploi permettant une fluidité des candidatures entre les différentes filiales de la Division ◆ Déployer des partenariats renforcés avec les établissements scolaires ciblés des territoires dans lesquels nos filiales sont implantées à travers notre programme d'accueil de stagiaires et d'alternants	◆ Taux de réponses positives au questionnaire	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
	Assurer la santé et la sécurité des travailleurs	◆ Recenser, partager et déployer en transversal les bonnes pratiques de prévention et de sensibilisation en matière de Santé et de Sécurité dans l'ensemble de nos filiales. ◆ Sensibiliser nos employés à l'excellence opérationnelle en organisant des Challenges Sécurité	◆ Nombre de quart d'heure sécurité / heures de sensibilisation des employés	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
	Améliorer la Qualité de Vie au Travail de nos salariés	◆ Généraliser les accords de flexibilité de temps de travail pour permettre à nos salariés de s'adapter en douceur aux fluctuations de l'activité économique ◆ Développer un kit de télétravail permettant aux collaborateurs de bénéficier de plus de flexibilité dans la gestion de leur mode de travail ◆ Généraliser l'usage de la visio-conférence dans les cadres adaptés pour alléger la charge associée aux réunions et limiter les déplacements superflus ◆ Améliorer continuellement les infrastructures pour contribuer à la qualité de vie au travail des collaborateurs (étude sur le contrôle de la température dans les ateliers sur la période estivale, étude sur le passage à des solutions innovantes d'éclairage naturel dans les bureaux…) ◆ Déployer un programme transversal de subvention d'activité sportives et culturelles pour nos salariés	◆ Pourcentage de satisfaction pour les demandes de télétravail émises par les salariés	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

AXES	LEVIERS	ACTIONS	INDICATEUR TYPE	ODD CONCERNÉS
	Se doter des moyens de piloter les risques	◆ Former systématiquement les responsables opérationnels aux enjeux RSE en lien avec leur périmètre et aux risques spécifiques dont le suivi leur incombe (Directeurs, Responsables Achats, Responsables Ressources Humaines, Responsables QSE, Responsables de production). ◆ Sensibiliser et informer l'ensemble des salariés aux enjeux sociétaux en lien avec l'activité de la Division à travers le parcours d'intégration des collaborateurs ◆ Utiliser le cadre fourni par la norme ISO 9001 pour déployer le dispositif de pilotage des risques sociétaux (évaluation des enjeux et des risques associés, mise en place d'actions préventives et correctives, utilisation d'indicateurs de suivi, revue périodique de la trajectoire en fonction des objectifs fixés…) ◆ Engager un processus de notation extra-financière des filiales de FAYAT METAL auprès d'un tiers indépendant	◆ Pourcentage des personnes aux postes clés formées (100 %)	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 10 INÉGALITÉS RÉDUITES 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
	Déployer la Politique dans la chaîne d'approvisionnement	◆ Diffuser questionnaire « performance RSE » aux fournisseurs critiques de la Division afin d'assurer un suivi des risques et une sensibilisation aux thématiques ESG. Il comporte également un volet « satisfaction » qui vise à s'assurer que les fournisseurs comprennent la démarche de la Division et sont en mesure de répondre à ses exigences (notamment en termes de remontée d'information sociétales). ◆ Faire signer le Code de Conduite Fournisseurs de la Division par les fournisseurs critiques aux termes duquel ils s'engagent à respecter les principes détaillés dans la présente Politique. ◆ Inclure des clauses contraignantes sur la performance environnementale de nos prestataires de traitement des déchets ◆ Créer un registre de consignation systématique des transactions s'apparentant à des cadeaux, alimenté par les responsables Achats de la Division. ◆ Organiser un évènement dédié aux fournisseurs critiques de la Division afin de présenter la politique de Développement Durable de FAYAT METAL, en incluant un volet formation portant sur des thématiques précises (ex : Bilan Carbone).	◆ Pourcentage signature du Code de Conduite chez les fournisseurs critiques	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 10 INÉGALITÉS RÉDUITES 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

AXES	LEVIERS	ACTIONS	INDICATEUR TYPE	ODD CONCERNÉS
	Suivre et maîtriser les impacts environnementaux de nos activités	◆ Se doter des éléments techniques nécessaires au premier Bilan Carbone de la Division (formation, ressources) ◆ Assurer une traçabilité sur les filières de provenance de l'acier (Coke / électrique) afin de privilégier la filière électrique dont les émissions de Gas à Effet de Serre sont nettement inférieures ◆ Lancer une étude et un plan d'action pour réduire notre consommation d'électricité en déployant les éclairages à basse consommation dans nos ateliers ◆ Mettre en place un processus de surveillance accrue des fuites d'air comprimé ◆ Mettre en place un suivi renforcé sur le traitement des déchets dangereux ◆ Étudier les opportunités d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants ◆ Inclure des critères systématiques d'amélioration du bilan environnemental des équipements dans le cadre de leur renouvellement ◆ Étudier des opportunités de réduction des déchets dans le cadre des processus de conception et de fabrication	◆ Bilan carbone division ◆ Pourcentage d'acier en provenance de la filière électrique	11 Villes et communautés durables 12 Consommation et production responsables 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
	Porter publiquement nos engagements auprès de nos parties-prenantes	◆ Publier la Déclaration de Performance Extra-Financière de FAYAT METAL (démarche volontaire, la Division n'étant pas soumise à cette obligation) ◆ Adhérer au Pacte Mondial de l'ONU ◆ Signer la Charte de la Diversité		3 Bonne santé et bien-être 4 Éducation de qualité 8 Travail décent et croissance économique 9 Industrie, innovation et infrastructure 10 Inégalités réduites 11 Villes et communautés durables 12 Consommation et production responsables 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 16 Paix, justice et institutions efficaces

FAYAT METAL

MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAYAT METAL s'est dotée des moyens nécessaires à la déclinaison opérationnelle de sa stratégie. Au-delà des ressources humaines et techniques, ceux-ci consistent essentiellement dans :

- L'implication de la Division dans les initiatives en place, lui permettant d'être un contributeur aux « meilleures pratiques »
- La mise en place et la vie d'une gouvernance appropriée, permettant à l'entreprise de faire un lien explicite entre la conduite des opérations en lien avec la responsabilité sociétale et les grandes orientations stratégiques
- Le recours à un processus d'amélioration continue, par lequel, pour chaque action de responsabilité, des indicateurs clés sont retenus pour en mesurer la progression, des objectifs sont fixés, et la confrontation des résultats à ces objectifs permet de réviser, le cas échéant, les orientations stratégiques associées aux actions concernées.

IMPLICATION DE FAYAT METAL DANS LES INITIATIVES DE PLACE

Notre engagement est consolidé par les actions que nous menons de façon pro-active dans le cadre de nos interventions au sein d'initiatives nationales et internationales visant à promouvoir et à faire progresser les pratiques de la responsabilité sociétale et de l'investissement responsable :

UN GLOBAL COMPACT Network France

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Global Compact des Nations-Unies propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

CHARTE DE LA DIVERSITÉ SIGNATAIRE

La Charte de la diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

valobat

Valobat est un éco-organisme dont la feuille de route est de faire progresser le recyclage et le réemploi des déchets des bâtiments.

GLOBAL COMPACT

FAYAT METAL est signataire du Global Compact, qui propose un cadre d'engagement volontaire, auquel nous adhérons. Il s'articule autour de dix principes reconnus au niveau international, relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption :

Droits Humains

- **Principe 1 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- **Principe 2 :** À veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Normes internationales du travail

- **Principe 3 :** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- **Principe 4 :** À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- **Principe 5 :** à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- **Principe 6 :** à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- **Principe 7 :** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- **Principe 8 :** à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- **Principe 9 :** à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- **Principe 10 :** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

CHARTE DE LA DIVERSITÉ

FAYAT METAL est signataire de la Charte de la diversité, qui est un texte d'engagement volontaire pour agir en faveur de la diversité et dépasser le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

La charte est constituée de 6 engagements :

Engagement 1 : Sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

Engagement 2 : Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.

Engagement 3 : Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.

Engagement 4 : Communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.

Engagement 5 : Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel

Engagement 6 : Evaluer régulièrement les progrès réalisés, informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

VALOBAT

La division FAYAT METAL est actionnaire fondateur de Valobat, éco-organisme de gestion des déchets du bâtiment, dont le vice-président Emmanuel de Laage est administrateur. Cet organisme s'inscrit dans la filière REP (responsabilité élargie du producteur) et plus précisément dans la REP PMCB pour les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Valobat s'est fixé 4 missions :

- Prendre en charge pour chaque metteur sur le marché adhérent la question de fin de vie des PMCB
- Offrir un service pertinent et adapté de points de collecte à tous les détenteurs de déchets de produits ou matériaux du bâtiment
- Créer de la valeur en développant les filières de valorisation des déchets du bâtiment
- Accompagner l'évolution des pratiques de l'ensemble des acteurs de la filière (collecte séparée à la source, éco-conception, sensibilisation des maîtres d'ouvrage).

La démarche Valobat provient de la loi AGEC, qui lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, et vise à imposer des éco-taxes aux entreprises mettant sur le marché des matériaux de construction.

Agréé par les services publics, Valobat organisera la reprise sans frais en flux séparés de matériaux et produits de construction du secteur du bâtiment grâce à la collecte d'une éco-taxe. Une éco contribution à la hauteur de l'action pour le recyclage est prévue via une comptabilité analytique par matériaux. En effet, les métaux sont directement inclus à la REP mais celle-ci peut apporter en plus la traçabilité des flux/volumes.

Ainsi, nos actions au sein de l'éco-organisme Valobat, qui a pour but de permettre une réelle progression du tri, du recyclage et du réemploi des déchets, sont en parfaite cohérence avec notre démarche de responsabilité sociétale,

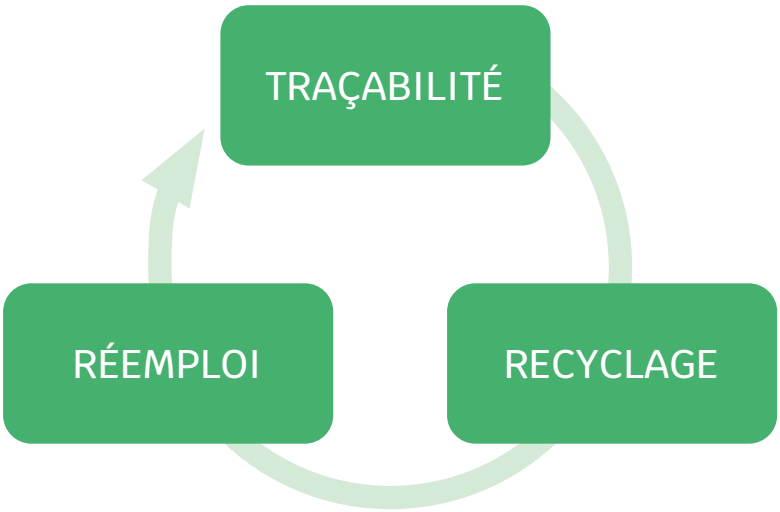

GOUVERNANCE DES DISPOSITIFS ESG

FAYAT METAL SAS EST UNE DIVISION DU GROUPE FAYAT, COMPOSÉE DE 12 ENTITÉS.

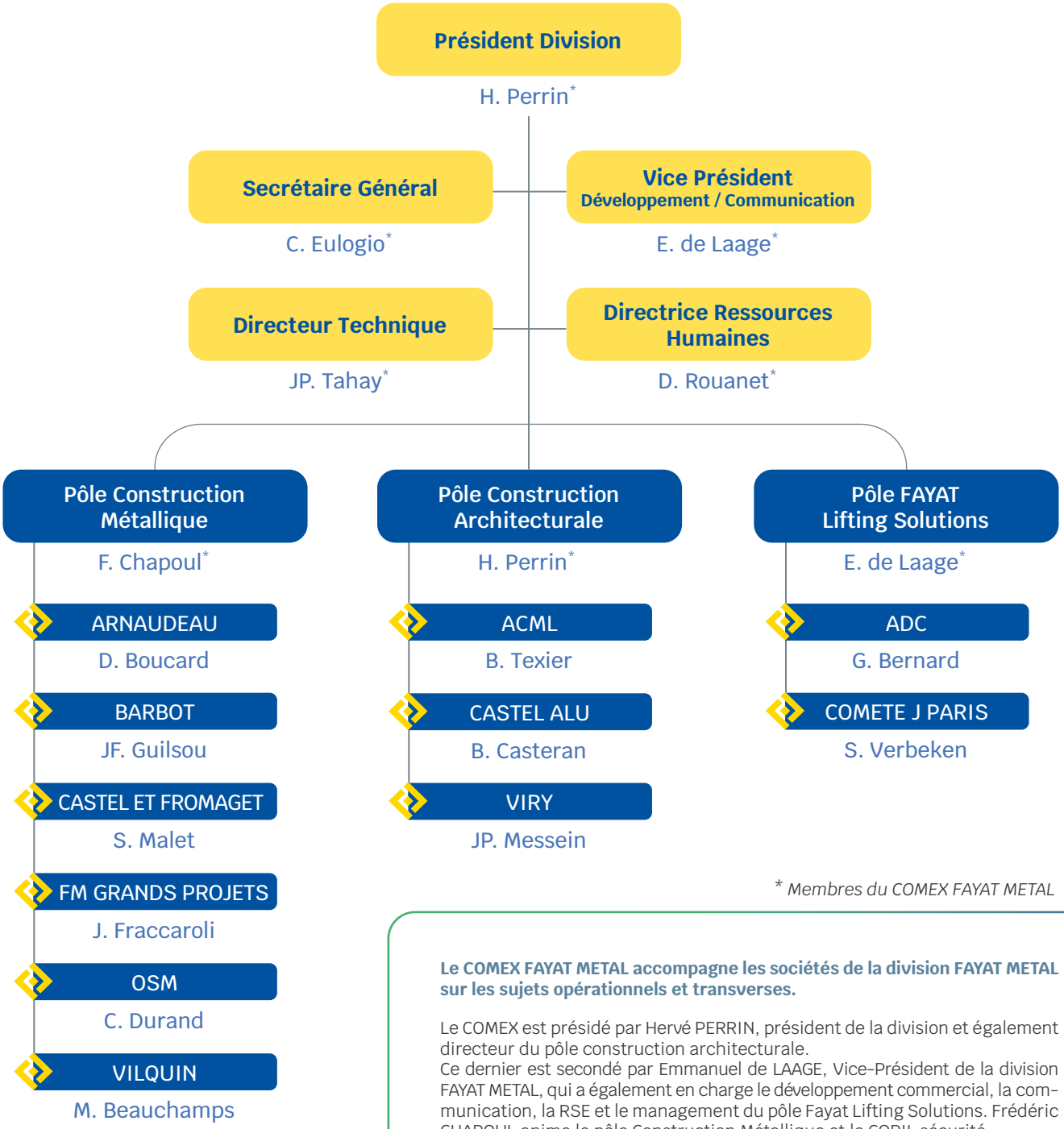

* *Membres du COMEX FAYAT METAL*

Le COMEX FAYAT METAL accompagne les sociétés de la division FAYAT METAL sur les sujets opérationnels et transverses.

Le COMEX est présidé par Hervé PERRIN, président de la division et également directeur du pôle construction architecturale.
Ce dernier est secondé par Emmanuel de LAAGE, Vice-Président de la division FAYAT METAL, qui a également en charge le développement commercial, la communication, la RSE et le management du pôle Fayat Lifting Solutions. Frédéric CHAPOUL anime le pôle Construction Métallique et le COPIL sécurité.
La direction Technique est assurée par Jean Pierre TAHAY, qui porte également les sujets de Transformation et d'Innovation en soutien des entités.
Le Secrétaire Général Cyril EULOGIO a en charge les sujets financiers, informatiques et juridiques en appui des équipes intégrées dans les sociétés.
Delphine ROUANET est la Directrice des Ressources Humaines de la division FAYAT METAL.

Parallèlement, en lien avec ses organes de gouvernance classiques, FAYAT METAL a mis en place des instances dédiées au pilotage de ses engagements de responsabilité sociétale, composées essentiellement de 2 comités distincts :

- Le Comité de pilotage RSE
- Le Comité RSE des filiales

La gouvernance du dispositif de Développement Durable est organisée de façon à permettre un suivi efficace du déploiement de la présente politique :

- L'instruction des politiques de responsabilité sociétale (dont environnementale et d'achat responsable) et le pilotage de la trajectoire au niveau de la Division est exercé par le Comité de Pilotage RSE
- L'échelon opérationnel est assuré au niveau de chacune de nos filiales au sein desquelles les sujets locaux en lien avec le déploiement du plan d'actions sont abordés, via le Comité RSE des filiales.

La politique de Développement Durable et son application font l'objet de revues de Direction semestrielles au niveau des filiales dans le cadre du dispositif ISO 9001 qui sert d'outil de pilotage de la Démarche de Développement Durable au niveau local.

Les informations relatives au déploiement de la présente Politique sont remontées au Comité de Pilotage RSE de la division qui dresse le bilan de l'application de la stratégie de Développement Durable sur l'ensemble de notre Division. Il propose et fait évoluer les politiques et les procédures RSE (incluant les objectifs et les métriques) en conséquence.

GOUVERNANCE DU DISPOSITIF RSE

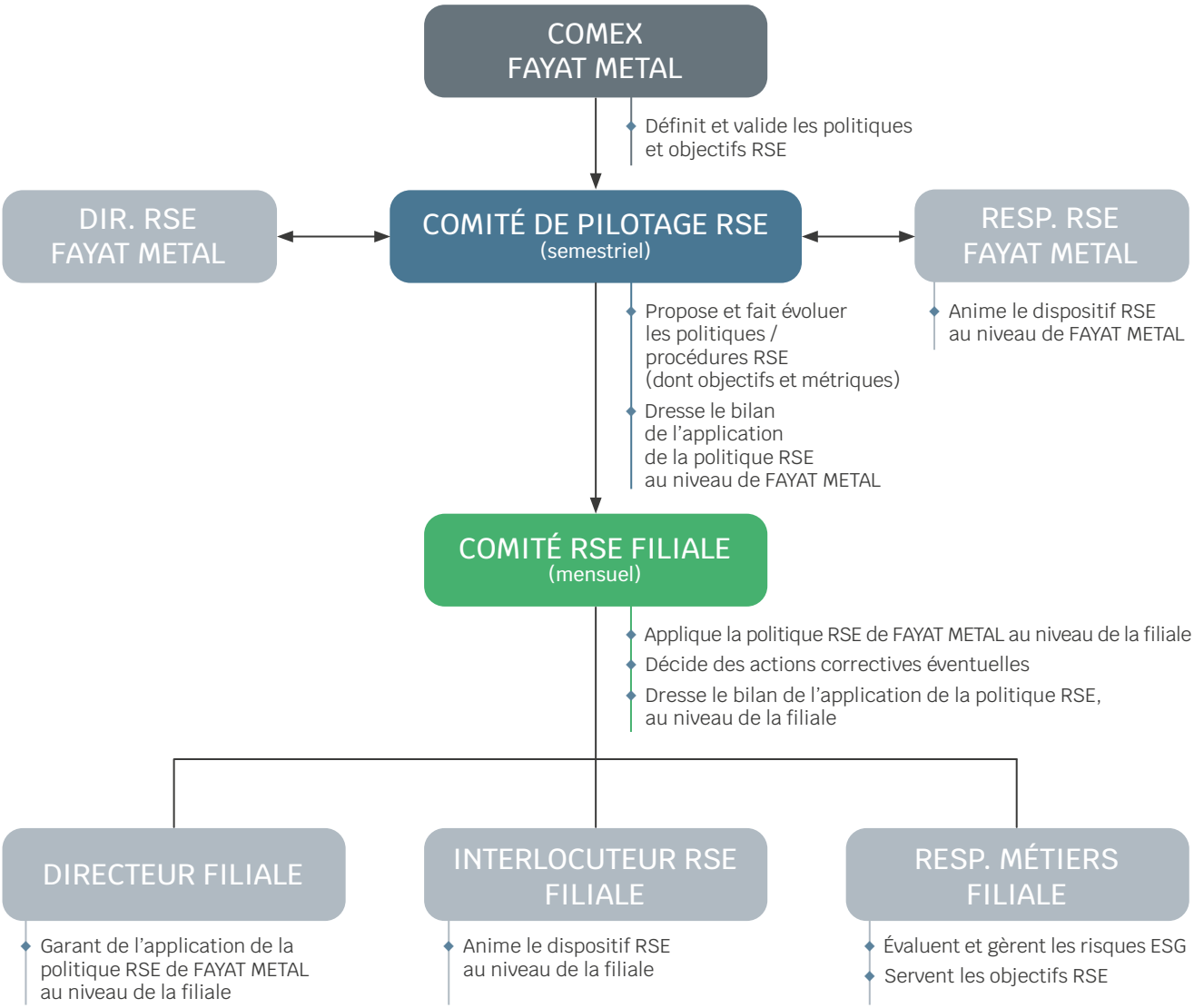

En pratique, le partage des responsabilités entre les différents acteurs du dispositif RSE est le suivant :

ACTIONS	RESPONSABILITÉ
Mise en place d'instances de pilotage : Arrêter la composition et les modalités de fonctionnement du Comité de Pilotage de la RSE	◆ Comex FAYAT METAL ◆ Directeur des filiales
Définition des objectifs quantitatifs : Finaliser le choix des indicateurs (en lien avec les ODD) et leur donner des cibles à atteindre	◆ Comex FAYAT METAL ◆ Directeur des filiales ◆ Responsable RSE FAYAT METAL + interlocuteurs RSE locaux
Formalisation des politiques RSE : Rédiger et valider la politique RSE, d'achats responsables et le code de conduite	◆ COMEX FAYAT METAL ◆ Directeur des filiales ◆ Responsable RSE FAYAT METAL
Signature des initiatives : Adhérer au Global Compact et signer la charte de la Diversité	◆ COMEX FAYAT METAL ◆ Directeur des filiales ◆ Responsable RSE FAYAT METAL
Déploiement opérationnel de la politique RSE : Rédiger les règles de fonctionnement des processus ISO 9001 et concevoir le suivi et pilotage de la politique RSE.	◆ Directeur des filiales ◆ Responsable RSE FAYAT METAL ◆ Interlocuteurs RSE locaux
Suivi des indicateurs et amélioration continue : Produire le tableau de bord RSE au niveau de chaque filiale et de FAYAT METAL	◆ Responsable RSE FAYAT METAL ◆ Interlocuteurs RSE locaux
Communication externe : Produire un reporting RSE annuel et le communiquer aux principales parties prenantes	◆ COMEX FAYAT METAL ◆ Directeur des filiales ◆ Responsable RSE FAYAT METAL

GOUVERNANCE DES DISPOSITIFS ESG

Pour chacune des actions figurant dans notre « Politique de développement durable » :

- Des Indicateurs Clés de Performance (ICP) ont été retenus
- Les objectifs à atteindre ont été fixés, dans la perspective d'appliquer un processus d'amélioration continue
- Un cadre de pilotage a été fixé (ISO 9001)

PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le choix des ICP permettant de gérer les impacts sociétaux de nos activités sur nos parties-prenantes a été réalisé en cohérence avec l'esprit de l'approche « Reporting Intégré », qui nécessite la sélection d'un nombre restreint d'indicateurs pertinents pour le modèle d'affaires.
Le recours à des indicateurs clés quantitatifs permet d'exercer un suivi de l'efficacité des actions mises en place dans le cadre de déploiement de notre stratégie Développement Durable.

La confrontation des résultats aux cibles nous permet également, en fonction des écarts obtenus (atteinte ou non des objectifs) et de leur analyse (identification des raisons des écarts), de réviser les orientations de notre stratégie de développement durable (le cas échéant), procédant ainsi d'une démarche d'amélioration continue.

NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

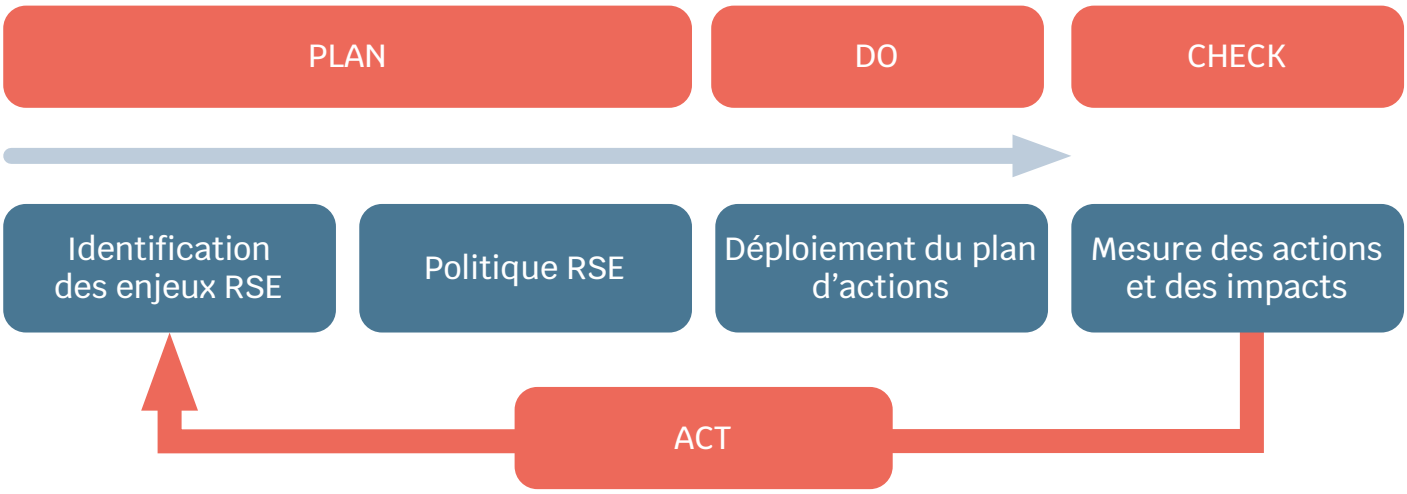

Par exemple, le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre via la construction du Bilan Carbone fait l'objet de 2 objectifs :

- Couvrir toutes les entités de la Division, sur un horizon de 3 ans
- Réduire l'intensité carbone sur un horizon de 2 ans.

À cet effet, les indicateurs « Taux de couverture des entités » et « Intensité carbone » sont utilisés pour assurer le pilotage permettant d'atteindre les cibles préalablement fixées.

INSERTION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ (SMQ) ISO 9001

Le pilotage de nos actions RSE est intégré dans notre système de management par la qualité (SMQ) ISO 9001. Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont notamment insérés dans les rubriques suivantes de notre dispositif :

- Politique QSE
- Contexte et stratégie
- Parties intéressées (cartographie des parties-prenantes)
- Maîtrise des risques et des opportunités (cartographie des risques ESG)
- Performance des processus / réalisation des objectifs
- Résultats des audits (internes et externes).

INTÉGRATION DU PROCESSUS ISO9001

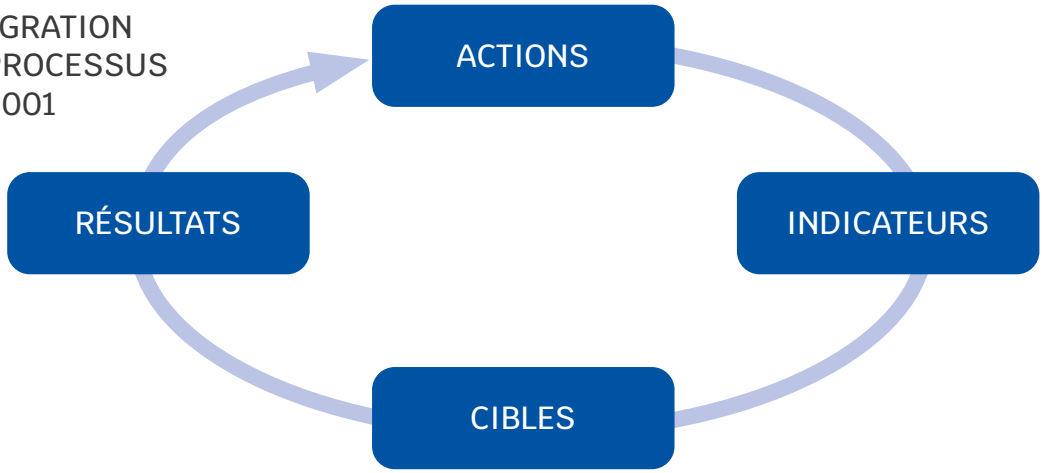

FAYAT METAL

RÉSULTATS

Nous présentons ci-après le résultat des actions que nous avons menées dans le cadre du déploiement de notre stratégie de développement durable sur l'exercice septembre 2020 / septembre 2021.

GÉNÉRALITÉS

Conformément aux objectifs qu'elle s'était fixée, la division FAYAT METAL a décliné ses politiques (RSE, Environnementale, d'achats responsables) autour de ses 3 orientations stratégiques : le capital humain, la maîtrise des risques et l'innovation.

Dans ce cadre, FAYAT METAL a mis place plusieurs indicateurs, pour lesquels elle assure un suivi mensuel, le but étant d'identifier les faiblesses et les points forts des différentes entités, d'échanger et de mettre en place des actions d'amélioration continue.

Il est à noter qu'afin de déterminer les principaux postes d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), FAYAT METAL a entrepris et conclu l'établissement de « bilans carbone » pour ses entités, l'objectif étant d'ancrer la division dans une politique environnementale durable et de permettre, parfois, de répondre aux demandes des clients lors des appels d'offres.

Les indicateurs RSE, suivis par filiale, sont présentés en annexe ; ils sont organisés en 3 rubriques : **Ressources humaines**, **Achats** et **Environnement**.

L'exercice septembre 2020 / septembre 2021 étant une année de construction du dispositif RSE, nous présentons les principales actions que nous avons menées en nous basant directement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, en conformité avec les engagements que nous avons pris dans le cadre du Global Compact. Les thèmes suivants sont abordés :

- La bonne santé et le bien-être : ODD 3
- L'égalité des sexes : ODD 5
- Le travail décent et la croissance économique : ODD 8
- L'industrie, l'innovation et l'infrastructure : ODD 9
- Les villes et communautés durables : ODD 11
- La consommation et production responsables : ODD 12
- Les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : ODD 13

Les grands principes du Global Compact nous ont permis de piloter au plus près nos impacts environnementaux et sociaux, notamment pour ce qui concerne :

- Les droits de l'Homme : dans le cadre du respect du principe de l'équité sociale, le pourcentage de nos employés recevant des entretiens annuels a progressé, pour se porter à 84 %, et même à 100 % dans certaines de nos entités (Viry par exemple).
- Les normes internationales du travail : le caractère exceptionnel de la crise sanitaire nous a invité à adapter nos méthodes de travail (télétravail), en conformité avec les attentes de nos collaborateurs ; le dialogue social a également un élément clé de cette évolution ; aussi, le taux de satisfaction des demandes de télétravail émises par nos salariés éligibles dans le cadre de la Charte qui a été créée à cet effet est de 100 % pour tous nos sites.
- L'environnement : nous avons engagé la construction de notre Bilan Carbone de manière totalement autonome ; nous sommes ainsi en mesure de surveiller nos émissions de gaz à effet de serre sur dix de nos entités (sur 12 au total), avec une première estimation de nos rejets de CO_2 portée à 4953 tonnes CO_2/an (scopes 1 et 2) ; nous sommes en train de procéder à la mise en place d'actions visant à réduire notre impact carbone, en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris et de la Stratégie Nationale Bas Carbone.
- Lutte contre la corruption / éthique des affaires : un travail de consolidation de nos politiques et pratiques au niveau du Groupe s'est traduit par la mise en place d'une procédure d'évaluation de nos tiers (via l'outil IndueD).

BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

En novembre 2020, en partenariat avec EPISTEME, FAYAT METAL a mis à disposition des managers, acteurs RH et membres des comités de direction un Service d'Appui au Management (SAM).

Sécurisation de la grue 150t de Brest

Ce service permet la prévention et l'accompagnement de situations difficiles et/ou complexes auxquelles peuvent être exposés les collaborateurs : confrontation à des évènements traumatisants, déstabilisants en lien avec des changements, tensions au sein d'une équipe, conflits (...) susceptibles de porter atteinte au bien-être des collaborateurs, à leur santé au travail et à leur fiabilité professionnelle.

Ce dispositif prévoit :

- L'accès pour les managers d'une assistance téléphonique immédiate (sous 2 heures) par un consultant d'EPISTEME spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux et l'accompagnement psychosocial des situations de crise.
- La possibilité de proposer à un collaborateur un accompagnement psychologique individuel par téléphone.
- La possibilité d'activer en situation de crise une cellule d'écoute temporaire à l'attention de tout ou partie des collaborateurs de l'entreprise (numéro dédié).
- La possibilité d'organiser l'intervention d'un consultant spécialisé sur site dans les 72 heures.
- La division s'implique dans des ateliers de cohésion, comme « le 1/4h sécu dans les ateliers », les activités « Explique mon job » et d'autres activités organisées tout au long de l'année (« Octobre Rose », ...).

ÉGALITÉ DES SEXES

Afin de maintenir l'équité, les évolutions de postes et de rémunération sont suivies régulièrement. Des sensibilisations aux violences sexistes ont été organisées tout au long de l'exercice.

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

FAYAT METAL a mis à disposition de l'ensemble de ses salariés un accord d'intéressement (ou équivalent) et de participation offrant un partage de la valeur avec eux.

INNOVATION & INFRASTRUCTURES

Dans sa dynamique d'innovation et de développement, FAYAT METAL a investi dans de nouvelles machines-outils pour ses ateliers.

Plusieurs entités ont modernisé leurs outils de fabrication en remplaçant des machines-outils manuelles ou semi-automatiques par des centres d'usinage connectés à commande numérique par exemple. Ces changements permettent notamment un gain de temps.

Nouvelle table de découpe laser chez Viry

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Les sites de la division FAYAT METAL étant pour la plupart éloignés de grandes villes, le recrutement des stagiaires et alternants dans les lycées professionnels locaux, de même que le recrutement CDI/CDD, font partie des objectifs majeurs.

Contribuant à l'ODD « Villes et communautés durables », ce principe de l'ancrage territorial permet le partage de connaissances et le renouvellement des salariés des entités. Il s'appuie notamment sur la participation de FAYAT METAL au tissu associatif. Par exemple, Vilquin soutient le club de Rugby local :

CONSOMMATION ET FIN DE VIE DE MATÉRIAUX

La construction d'ouvrages et d'équipements pour ses clients requiert le traitement d'un volume conséquent de matériaux dans les ateliers et les chantiers de FAYAT METAL.

La valorisation et le traitement des déchets représentent donc un axe majeur de la politique environnementale de la division FAYAT METAL, qui s'appuie sur des actions à la fois préventives et correctives :

- Des clauses de traçabilité des déchets ont été instaurées dans nos contrats cadres. Ces contrats permettent aux fournisseurs de s'engager à la mise en place des moyens nécessaires dans le suivi et la gestion des déchets.
- La majorité des matériaux utilisés dans les ateliers de production des entités, ainsi que leur fin de vie (traitement, recyclage…), font l'objet d'indicateurs de performance environnementale qui sont suivis très attentivement, le but étant de réduire le volume de déchets envoyés en décharge et d'augmenter le volume de déchets retraités, revalorisés ou recyclés.

Dans nos ateliers de production métallique, il existe essentiellement deux types de déchets :

- Les déchets non dangereux : ils correspondent aux déchets métalliques (aussi appelés ferrailles) provenant par exemple de squelettes restant après découpage d'une tôle ; et aux autres matériaux auxiliaires comme les palettes de bois utilisées pour soutenir des aciers. Ces déchets sont systématiquement recyclés (l'acier étant recyclable

indéfiniment). Pour toutes les entités FAYAT METAL, ils sont disposés séparément dans des bennes adaptées puis transportés par le ou les prestataires en charge.

- Les déchets dangereux : ils concernent les poussières de découpe, les débris de peinture (chiffons, pots usagers…), etc…

Par ailleurs, les déchets polluants ne pouvant pas être directement recyclés, FAYAT METAL s'est donné comme ambition de les revaloriser, en recourant à des prestataires, qu'elle sélectionne rigoureusement.

La société ACML (pôle Architecture) par exemple, a récemment changé de prestataire. ROMI, qui se charge de la collecte, du transport et du traitement du déchet industriel, va désormais revaloriser les 2.095 T de poussières de découpe plasma sur les 2.34 T de déchets dangereux produits par ACML auparavant enfouis.

Enfin, comme toute entreprise, FAYAT METAL est également confrontée à l'existence de déchets industriels banals (DIB), qui ne sont ni métalliques, ni dangereux. Ces déchets représentent une très faible quantité par rapport aux déchets de production.

CONSOMMATION ET RECYCLAGE D'ACIER

De par la nature intrinsèque de ses activités, la division FAYAT METAL consomme une quantité importante d'acier, et en recycle une partie.

Les aciers profilés (aussi dits spéciaux et longs) constituent la part la plus importante des aciers utilisés par FAYAT METAL. Ils proviennent pour la plupart de la filière électrique, contrairement aux aciers plats, qui proviennent de hauts fourneaux.

Les données disponibles nous permettent de prendre en compte les produits profilés « simples », les profilés reconstitués soudés et les produits profilés à froids.

La part de profilés correspond à 75 % des achats du pôle construction métallique. On peut donc considérer que la part d'acier acheté venant de la filière électrique est de 75 %.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le calcul de nos émissions de GES a été réalisé en tenant compte principalement des scopes 1 et 2. Cela correspond aux émissions directes de la production et aux émissions indirectes.

Plus précisément, ces émissions se regroupent comme suit :

- Scope 1 : Consommation de gaz, fioul, gazole, gaz soudure…
- Scope 2 : Consommation d'électricité, production de chaud et de froid

DÉFINITION DES « SCOPES » (SELON LE PROTOCOLE GHG[15])

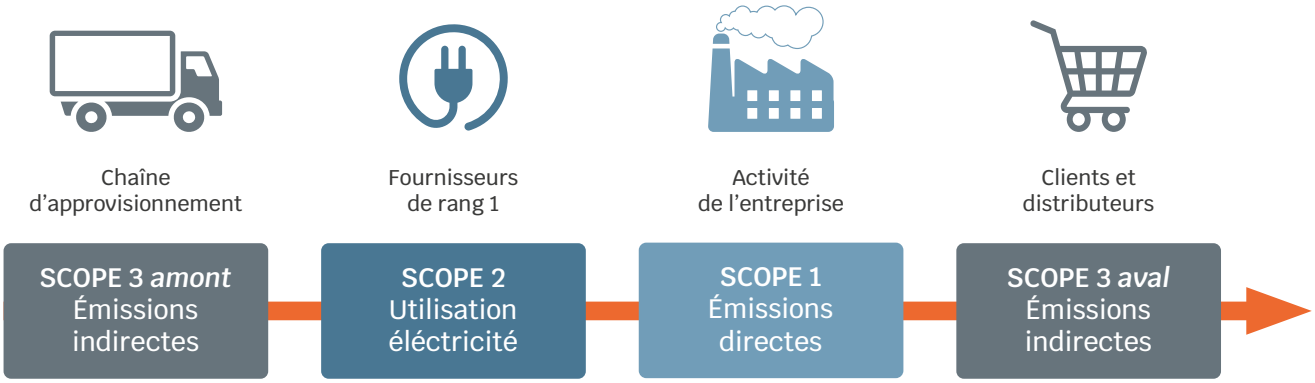

Les consommations énergétiques de chacune des entités de FAYAT METAL font référence à la consommation de carburant de toutes les machines (machines de chantiers, location de véhicules pour déplacement…), la consommation des gaz naturels ou gaz de soudage et les fuites de liquide frigorigènes.
Les émissions de CO_2 dues à la formation des produits bruts d'acier utilisés en atelier de production n'ont pas été prises en compte.

Pour chacune des entités de la division FAYAT METAL, les émissions de gaz à effet de serre, exprimées sous la forme de $kgCO_2e$ (soit en $kgCO_2$ équivalent qui permet de convertir l'impact de n'importe quel GES en CO_2 selon son forçage radiatif) sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	ÉMISSION TOTALE DE CO_2e (en tonnes)
ACML	159
ADC	1363
Arnaudeau	582
Barbot	385
Castel Alu	235
Castel & Fromaget	1370
Comete-J.Paris	246
Vilquin	315
Viry	298

Installation de la passerelle de Puteaux

Après avoir réalisé son BEGES (Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre) pour chacune de ses filiales, la division FAYAT METAL s'est lancée dans une démarche de lutte contre le changement climatique en procédant à la mise en place d'actions visant à réduire son impact carbone. Les actions suivantes ont été initiées :

- Réduction de la consommation d'électricité
- Changement de système de chauffage/climatisation dans les bureaux et ateliers
- Réduction des déchets…

[15] *Greenhouse Gas Protocol (https://ghgprotocol.org/)*

FAYAT METAL

ANNEXE : INDICATEURS

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

	Arnaudeau	Barbot	Castel & Fromaget	Vilquin	ACML	Viry	Castel Alu	ADC	Comete-J.Paris	Moyenne globale FAYAT METAL
Nombre de demandes de mobilité intra-division à l'initiative des entreprises / des salariés identifiés	0	1	0	0	3	3	0	0	0	7
Nombre de stagiaires / alternants professionnalisant (CAP, BEP, Bac Pro)	0/5	0/5	7/11	0/11	2/4	8/0	0/2	5/4	0/7	22/49
Pourcentage des employés recevant des entretiens annuels	0	81	51	74	92	100	86	86	84	73,7
Pourcentage de satisfaction des demandes de télétravail émises par les salariés éligibles	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pourcentage des populations visées formées à la RSE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pourcentage de personnes en situation de handicap	4,8	7,5	6,6	4,6	3,1	5	4,7	4,5	5,2	5,5

INDICATEURS ACHATS

	Arnaudeau	Barbot	Castel & Fromaget	Vilquin	ACML	Viry	Castel Alu	ADC	Comete-J.Paris	Moyenne globale FAYAT METAL
Pourcentage des fournisseurs ayant répondu au questionnaire	42	15	11	29	40	20	32	42	32	29,2
Taux de signature du code des fournisseurs	42	15	11	33	40	23	47	55	35	33,4
Contrat cadre pour les déchets	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	66,7 % de réponses positives
Quantité d'acier acheté (en tonnes)	3 800	3 000	12 100	3 700	435	421	non applicable	800	490	2749,6

INDICATEURS ENVIRONNEMENT

	Arnaudeau	Barbot	Castel & Fromaget	Vilquin	ACML	Viry	Castel Alu	ADC	Comete-J.Paris	Moyenne globale FAYAT METAL
Consommation d'électricité (MWh)	756,9	356,6	1 846,6	880,1	272,6	401,7	229,3	864,4	328,8	5 937,2
Système de mesure des fuites d'air comprimé	non	non	non	oui	non	non	non	oui	non	22,2 % de réponses positives
Volume de déchets dangereux produits (en tonnes)	42,08	-	55	16,86	2,339	0,25	1	13,2	56	186,73
Volume de déchets dangereux revalorisés (en tonnes)	26,05	-	55	16,86	0	0,25	0	13,2	56	167,36
Surface atelier éclairé en LED	0	-	29 000	14 000	0	1 146	0	18 500	10 577	73 223
Surface atelier global	10 000	-	46 577	14 000	5 000	8 175	5 000	21 328	11 477	113 382

FAYAT METAL

137, rue du Palais Gallien
BP 900 28
33029 Bordeaux cedex
France

12 rue Portalis
75008 Paris
France

Tel.: +33 (0)5 56 00 21 00
contact@fayatmetal.fayat.com

metal.fayat.com

izardcréation - © Crédits photos : Hélène Peter, Guillaume Satre, Olivier Sphérique, Charles Wassilieff, Marine Nationale, Nwes Prod, Fayat - Images utilisées sous licence de Shutterstock.com.